



# La soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté

1<sup>er</sup> mai 2000

Par l'équipe du Collectif

Numéro 24

## Spécial 1<sup>er</sup> mai

Bonjour tout le monde! On espère que vous avez vécu une bonne journée en cette fête internationale des travailleuses et des travailleurs. En ce 1<sup>er</sup> mai 2000, à la grandeur du Québec, provenant de toutes sortes de voix, la même conviction a été exprimée : il est urgent d'agir pour un Québec sans pauvreté! C'est le message qui a été transmis au premier ministre cet après-midi par les présidentEs de la CEQ, CSD, CSN, FTQ, SFPQ, par Thérèse Hurteau-Farinas, de Solidarité populaire Québec et par Vivian Labrie, au nom du Collectif. Nous publierons demain des extraits du manifeste qui lui a été remis à cette occasion. C'est un message similaire qui est transmis dans la percutante lettre du 1<sup>er</sup> mai du Comité des affaires sociales de l'Assemblée des évêques du Québec, dont vous pourrez lire des extraits ci-dessous. Et c'est le début de la semaine des personnes assistées sociales du Québec dont nous transmettons l'information au verso.

**Journée de la Fête internationale des travailleuses et travailleurs et début de la 26<sup>ième</sup> Semaine québécoise des personnes assistées sociales**



### Extraits de la lettre de l'Assemblée des évêques



(...) La pauvreté n'est d'ailleurs pas seulement économique et sociale. Elle est aussi politique en ce sens qu'elle pose le problème de l'appartenance à sa propre société et celui de sa dignité personnelle de citoyen ou de citoyenne. En s'adressant directement au pouvoir politique, après avoir consulté des milliers de personnes et fort de l'appui d'une partie substantielle de la population, le Collectif a imaginé un procédé à la fois ingénieux et démocratique. Il fait oeuvre d'éducation. Il anime une gigantesque réflexion collective. L'Église du Québec est heureuse d'apporter sa contribution à toutes les étapes de cette démarche.

(...) Pour les gens les plus actifs dans la communauté politique et pour ceux qui sont

plus sensibles à la dimension collective de leurs responsabilités, cette opération est un gage très significatif de santé démocratique, au-delà de la logique des seuls intérêts. La proposition du Collectif constitue un point de départ prometteur pour l'édification d'une société nouvelle dans la logique du partage, un point de départ appelé à s'élargir à d'autres situations problématiques et à d'autres opérations d'envergure. Il introduit le pôle du droit dans la vie démocratique.

(...) Sera-t-il permis alors de rappeler à nos dirigeants politiques qu'un des critères les plus déterminants, sinon le plus probant de la valeur d'une société, consiste précisément dans l'attention qu'elle porte à ses membres les plus fragiles et les plus démunis? Comme

premiers responsables d'un devenir meilleur de notre société, accepteront-ils de faire de ce projet une législation dans une démarche non partisane et de poser ainsi un geste non équivoque en faveur des personnes les plus exclues et les plus pauvres?

(...) En terminant, les membres du Comité des affaires sociales réitèrent leur appui et leur encouragement à toutes les personnes et groupes impliqués dans cette lutte pour l'éradication de la pauvreté. Ils sont bien conscients de l'importance des défis à relever et de l'immensité de la tâche à accomplir. Ils savent par ailleurs que l'espérance ne déçoit jamais ceux et celles qui s'en inspirent. (...)

Un message du Front commun  
des personnes assistées sociales du Québec

## LA DIGNITÉ DE TOUTES ET DE TOUS

dans le cadre de la 26<sup>ième</sup> Semaine québécoise des personnes assistées sociales

Cette année, du 1<sup>er</sup> au 6 mai, c'est sous le thème «La dignité de toutes et de tous» que le Front commun des personnes assistées sociales du Québec et ses groupes membres tiendront des activités à travers toute la province pour souligner la 26<sup>ième</sup> Semaine québécoise des personnes assistées sociales. Au cours de cette semaine, différentes activités (marche, pique-nique, spectacle, conférence de presse, etc.) seront organisées afin, d'une part, de dénoncer les conséquences de la pauvreté (la honte, l'isolement, l'oppression, l'exclusion et l'isolement) et, d'autre part, de mettre en valeur les initiatives individuelles et collectives initiées par les personnes assistées sociales pour maintenir leur dignité.

Dans le cadre de cette semaine, nous tenons également à faire le lien avec la démarche du Projet de loi sur l'élimination de la pauvreté que le FCPASQ et ses groupes membres soutiennent activement depuis le début de cette démarche. Nous en profiterons notamment pour mobiliser nos membres afin qu'il participe massivement l'événement d'adoption populaire prévue pour le 13 mai prochain.

Au cours de cette semaine, nous voulons également relancer la campagne d'appuis d'organismes que nous menons autour de notre revendication visant à introduire, dans la loi actuelle de l'aide sociale, le principe d'un Barème plancher garantissant la couverture des besoins essentiels et en dessous duquel aucune ponction, pénalité, coupure, saisie ne puisse être appliquée.

Comme vous le savez, cette revendication fait partie des mesures immédiates et urgentes du Projet de loi sur l'élimination de la pauvreté. Nous savons qu'en ayant appuyé le Projet de loi vous avez également appuyé à cette revendication. D'ailleurs, plusieurs groupes membres ayant appuyé le Projet de loi sur l'élimination de la pauvreté nous ont fait part de leur appui formel en nous retournant la «**Déclaration d'appui d'organisme en faveur d'un Barème plancher**».

Si votre organisme n'a pas encore signifié son appui formel à cette revendication particulière, nous vous invitons, donc, dans le cadre de la 26<sup>ième</sup> Semaine québécoise des personnes assistées sociales à signer et à faire signer la «**Déclaration d'appui d'organisme en faveur d'un Barème plancher**» que vous trouverez joint au présent Bulletin.

Présentement, plus de 800 organismes ont donné leur appui formel à notre revendication en nous retournant leur déclaration d'appui d'organisme. Nous voulons doubler ce nombre d'appuis au cours des prochains mois.

Nous comptons sur votre solidarité.

Vous pouvez retourner la Déclaration d'appui d'organisme par télécopieur au numéro de téléphone suivant : 514-987-1918.

### Déclaration d'organisme en faveur d'un barème plancher à l'aide sociale

La solidarité déployée tant par la population que par le gouvernement à l'endroit des personnes sinistrées, par la suite des inondations au Saguenay-Lac-St-Jean et de la tempête de verglas, a démontré que l'engagement à assurer à tous les citoyens et citoyennes la couverture de besoins essentiels (tels que le gîte, la nourriture et les médicaments) constitue une valeur fondamentale de la société québécoise.

Dans ce même souci de solidarité élémentaire, le Québec doit assurer la couverture des besoins essentiels pour tous les citoyens et citoyennes dans l'éventualité où ceux-ci se trouveraient dépourvus des ressources nécessaires, que ce soit par cause de maladie, de perte d'emploi ou de revenus insuffisants.

À cette fin, les Québécois et Québécoises doivent pouvoir compter, en dernier recours, sur la sécurité d'un revenu minimum, garantie dans la loi par un barème «plancher» dont le montant serait à déterminer et en deçà duquel aucune saisie, ponction, pénalité ou coupure ne puisse s'appliquer.

Nous demandons donc au gouvernement d'amender la loi à cet effet afin d'assurer à tous les Québécois et Québécoises une couverture minimale de leurs besoins essentiels.

#### Nom et coordonnées de l'organisme



**Collectif pour une loi sur  
l'élimination de la pauvreté**

C.P. 1352 Terminus, Québec, Qc, G1K 7E2  
Site WEB: [www.dic.net/~pauvrete](http://www.dic.net/~pauvrete)  
Tél.: (418) 525-0040 / Fax: (418) 525-0740  
Courriel: [pauvrete@dic.net](mailto:pauvrete@dic.net)

Nos bureaux sont situés au 165, de Carillon dans la  
Basse-Ville de Québec.